Fédération Nationale des Médecins Radiologues

4 avril 2022

**COMMUNIQUÉ**

# Les sociétés pluri-spécialités

## Une évolution indispensable pour les médecins spécialistes

**Réunie en séminaire à Bordeaux ce week-end, la FNMR a travaillé sur un nouveau modèle d'organisation des spécialités médicales libérales**.

Ce séminaire fait suite à celui tenu en 2019 "*Quel capitalisme pour la radiologie de demain*" qui analysait les risques de prise de contrôle de la radiologie par les groupes financiers.

Alors que les Gouvernements successifs ne s'intéressent qu'à l'hôpital, **la FNMR étudie les voies d'un développement** de l'offre de spécialités médicales libérales.

**Les objectifs sont ambitieux :**

- Assurer sur tous les territoires la présence des compétences des spécialités médicales.
- Mieux coordonner le parcours du patient.
- Garantir l'offre des meilleurs équipements médicaux.

**La création d'établissements de santé de spécialités médicales libérales** pourra favoriser les coopérations dans le cadre d'un statut adapté aux pratiques médicales de ces spécialités.
Ces établissements prendraient **la forme de sociétés médicales pluri-spécialités** permettant la mise en commun de moyens humains (médecins, paramédicaux), des compétences et des équipements médicaux dont les équipements lourds.
Ces sociétés médicales, détenues par des médecins, seraient **un mur dressé contre la financiarisation qui menace la médecine libérale**.

**Les experts** réunis par la FNMR (radiologue, cardiologue, biologiste, juristes, expert-comptable) ont partagé leurs expériences de coopération et posé **les principaux éléments médicaux, juridiques, financiers d'un statut de société médicale pluri-spécialités.**

La FNMR, avec d'autres syndicats de spécialistes, **demandera au prochain Gouvernement de mettre en œuvre ce statut.**

**Contact presse :**
Dr Jean-Philippe Masson
06.07.52.21.53